



Politique d'annulation et de report



Annulation ou report par le participant

Toute demande d'annulation ou de report doit être transmise par courriel à : c.paquin@cqea.ca

Annulation

Une annulation transmise plus de **10 jours ouvrables** avant la tenue de l'activité est sans frais, à condition qu'aucun engagement financier n'ait été pris par le CQEA auprès de fournisseurs. Cette information vous sera confirmée au moment de votre inscription.

Une annulation transmise dans un délai de **7 jours ouvrables** ou moins avant l'activité entraîne des frais équivalents à 25 % du coût d'inscription ou aux frais réclamés par le fournisseur, selon le montant le plus élevé.

Une annulation effectuée le jour même de l'activité entraîne la facturation complète des frais d'inscription.

Il est toutefois possible de remplacer un participant en tout temps, sans frais supplémentaires.

Report

Toute demande de report est traitée comme une annulation. Les conditions d'annulation ci-dessus s'appliquent donc intégralement.

En Visioconférence

Le CQEA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans une telle situation, les participants seront informés dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation, un remboursement complet sera effectué.

En cas de report, l'inscription du participant sera automatiquement transférée à la prochaine session et le paiement demeurera valide.

CQEA
Conseil Québécois
des Entreprises Adaptées

Pour information

Julie Boisvert
(418) 951-1732
j.boisvert@cqea.ca

